

Le Comité de la Prévention Spécialisée de Paris a été créé par ses Associations membres pour promouvoir leurs actions, les représenter et proposer aux équipes le soutien technique dont elles peuvent avoir besoin.

Colloque conduites à risques à l'adolescence

Rapport d'activité 2018 du CPSP

SAVE THE DATE

Vendredi 11 octobre

Au sein de la Mairie du 12^{ème} arrondissement de Paris, le CPSP vous proposera une journée autour des conduites à risque à l'adolescence. La Consult' Opélia-Charonne présentera en plénière le matin les situations de consommation de **produits psycho-actifs**. Cette matinée accueillera également une présentation clinique des **violences en groupes**. L'après-midi, le groupe de travail qui s'est tenu pendant l'année scolaire 2018/2019 vous proposera des mises en situations pour découvrir les outils qui permettent d'aborder avec les adolescents leur vie intime et sexuelle, notamment dans le cadre des **conduites prostitutionnelles** qui touchent certains des jeunes auprès desquels vous intervenez.

Réservez dès à présent votre journée!

L'EDITO DU PRÉSIDENT

2018 a été une année riche en événements. Le travail du CPSP a connu un changement de rythme : colloques, groupes de travail, rencontres, échanges, participation à des instances formelles ou informelles ont été au rendez-vous. Le Comité a également accompagné le reconventionnement de la Prévention Spécialisée de Paris, dans une démarche d'échanges constructifs avec la Mairie comme avec la DASES. Il a développé son réseau et étendu le nombre de ses partenaires. Néanmoins, nous devons tous avoir conscience qu'il reste très fragile d'un point de vue budgétaire, et cela malgré plusieurs propositions faites au Département. Nous devons donc aujourd'hui rechercher des solutions pour pérenniser notre structure.

Je tiens, ici, à remercier Droit d'enfance qui accueille physiquement le bureau du CPSP. Je tiens également à remercier pour leur participation et leur implication les administrateurs et salariés des associations adhérentes, et tout particulièrement ceux de nos groupes de travail.

Je nous souhaite de poursuivre notre travail au même rythme avec de nombreux projets et de nombreuses innovations au service de la Prévention spécialisée parisienne.

Jean-Marc Steindecker,
Président du CPSP



Rapport d'activité 2018

DES COLLOQUES ET DES FORMATIONS

Le secret professionnel en PS : 21 septembre 2018

Le secret professionnel en prévention spécialisée est au carrefour entre éthique, déontologie, règle de droit. Il est une obligation vis-à-vis des jeunes auprès desquels les professionnels interviennent. Maître Auriol, via Actif Formation, a dispensé sur une journée des éléments de compréhension de ce sujet à 10 cadres et 2 non cadres des associations adhérentes du CPSP.

Sensibilisation aux réseaux sociaux : 21 décembre 2018

Ce sujet a été fixé comme prioritaire par le département de Paris pour la convention 2019/2022. Enfance est venue présenter aux 72 inscrits les grandes lignes des risques encourus par les jeunes dans leur utilisation des réseaux sociaux.

Accueil des nouveaux professionnels : 12 octobre 2018

Une journée a permis de réunir 22 des nouveaux professionnels de la prévention spécialisée de Paris arrivés dans l'année. Les associations ont été présentées. Le Seplex et les DST ont expliqué leur fonctionnement. La Mission Locale de Paris est venue situer, particulièrement, les conseillers de la plateforme Dynamique Insertion Professionnelle. La Consult'Charonne a précisé les services qu'elle propose et les conditions d'accès pour les jeunes. Cette première édition a permis de dresser les grandes lignes de l'édition suivante, qui sera plus concrète et offrira un temps d'échange sur le travail de rue.

AdolescentEs et prévention spécialisée : 28 septembre 2018

Les filles constituent 1/3 des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée parisienne (chiffre sensiblement identique à celui de la prévention spécialisée nationale). Au cours d'une journée accueillie au sein de l'Hôtel de Ville de Paris, différents intervenants se sont succédés pour proposer aux 139 inscrits des éléments de compréhension. Katia Baudry, éducatrice de prévention spécialisée et Docteure en sociologie est venue présenter sa thèse. Vincent de Gaulejac, sociologue clinicien, a abordé la question des filles dans la radicalisation religieuse. Briac Chauvel, anthropologue intervenant a permis aux personnes présentes d'échanger sur les stéréotypes de genre en prévention spécialisée. Altay Manço, Docteur en psychologie, a dressé le portrait des adolescentes migrantes ou issues de l'immigration sous l'angle de leur construction identitaire. Enfin, le centre Hubertine Auclert est venu présenter son enquête sur le cyberharcèlement.

DES CONTRIBUTIONS

Chacune des contributions du CPSP est disponible sur le site du CPSP : www.cpsp-asso.com. Elles sont élaborées par des groupes de travail avant d'être validées par le Comité Stratégique et Technique puis par le Conseil d'administration.

- Bilan des conventions de PS : il s'agissait ici de proposer un état des lieux de la mise en œuvre des conventions 2016/2018 qui ont instauré, notamment, de nouvelles relations avec les mairies d'arrondissements. Il est disponible ici : [Bilan des conventions](#).
- Bilan de la convention MLP : la prévention spécialisée a signé une convention avec la Mission Locale de Paris et en dresse chaque année un bilan. Il est disponible ici : [Bilan de la convention MLP](#).
- Bilan de la participation de la PS aux schémas parisiens : basé sur une enquête menée auprès de ses membres en 2017, le Comité de la Prévention Spécialisée de Paris a recensé la contribution de la Prévention spécialisée aux schémas de protection de l'enfance, contrat de ville, contrat jeunesse (plan d'autonomie) et contrat de prévention et de sécurité. Il est disponible ici : [Bilan de la participation de la PS aux schémas parisiens](#).
- Constats et actions autour de la prévention des rixes : ce sujet de préoccupation quotidien pour les équipes de PS a fait l'objet d'une réflexion et de partage entre les associations. Ce document est disponible ici : [Constats et actions autour de la prévention des rixes](#).

LA PARTICIPATION AUX INSTANCES

• DASES

Le CPSP a accompagné en 2018 les différents temps du renouvellement des conventions de la prévention spécialisée. Il était représenté à chaque réunion collective entre les associations et la DASES, mais a également provoqué des temps d'échange en bilatéral avec Mme Belghiti, sous-directrice de l'insertion et de la jeunesse, M. Salviani, chef du Seplex, Mme Sailly, responsable pôle jeunesse. Ces rencontres ont permis de clarifier les attentes du Département, mais également de faire part des réserves des membres du CPSP sur certains sujets.

Le CPSP était présent le 7 mars au séminaire de la prévention spécialisée organisé par le Département. Il était également présent lors de l'ouverture des états généraux de la prévention des rixes le 3 octobre, ainsi qu'au sein de l'un des groupes de travail qui lui a fait suite.

• Fondation Paris Habitat

Le CPSP a accompagné les associations adhérentes dans leurs relations avec la Fondation Paris Habitat, et plus particulièrement dans le cadre du déploiement du dispositif de chantiers éducatifs financés par le FSE dans les 18ème, 19ème et 20ème arrondissements début 2018.

• Préfecture de Police de Paris

Deux rencontres ont eu lieu avec la Préfecture de Police de Paris afin d'aborder la question des rixes et de la place de la prévention spécialisée dans leur prévention. Cela a, notamment, été l'occasion de clarifier les conditions d'attribution des budgets FIPDR (pas de restitution nominative). Le CPSP a été également présent lors de la sensibilisation aux actions de prévention de la radicalisation le 5 décembre.

DES GROUPES DE TRAVAIL

- Rixes (terminé)

Début 2018, le CPSP a continué à rechercher un cadre permettant de mener une recherche action : des contacts ont été pris avec des chercheurs, ainsi qu'avec la PJJ nationale qui est venue présenter ses éléments de connaissance sur les bandes. N'ayant pas pu faire aboutir son projet de recherche, le CPSP a décidé d'organiser en 2019 un colloque « Violence(s) à l'adolescence ».

- Trésoriers (terminé)

Ce groupe n'a pas réussi à se réunir de nouveau (systématiquement seulement deux personnes présentes pour les rencontres prévues, qui ont donc été annulées).

- GT participation de la PS aux schémas et contrats parisiens (terminé)

Ce groupe de travail a permis d'élaborer des questionnaires visant à mettre en lumière la participation de la PS au schéma de protection de l'enfance, au contrat parisien pour l'autonomie des jeunes, au contrat de ville ainsi qu'au contrat parisien de prévention et de sécurité. Les résultats de ces questionnaires ont été étudiés et ont conduit à la rédaction d'un document (disponible ici : <https://www.cpsp-asso.com/participation-aux-schemas-parisiens.html>) qui a été envoyé aux élus parisiens ainsi qu'aux députés parisiens.

- GT Travailler en équipe (à venir)

Ce sujet préoccupe de nombreuses équipes parisiennes. Ce groupe de travail devra nécessairement être accompagné et les devis devront être validés par le CA.

- GT bilan des conventions avec la Mission locale

Des questionnaires ont été envoyés à tous les éducateurs et/ou chefs de service de Paris afin d'évaluer les résultats de la mise en œuvre de la convention entre la PS de Paris et la Mission locale. Sur la base de ces questionnaires, un bilan et des préconisations ont été rédigés et envoyés aux Seplex en juin 2018.

- Travailler avec et sans local (en cours)

Ce groupe de travail vise à formaliser les pratiques différentes entre associations en fonction de l'existence (ou de l'absence) d'un local d'appui pour les équipes. Le groupe a décidé de confier à quelques jeunes filles, accompagnée par la Sierra prod (association spécialisée dans la réalisation, notamment,

de documentaires), la réalisation d'un film qui permette de valoriser ces différentes pratiques. Ce film n'a toujours pas pu être réalisé principalement pour des raisons logistiques (transfert des chantiers éducatifs de la Fondation à Paris Habitat).

- GT bases de données (en cours)

Les directeurs et cadres des associations se réunissent régulièrement afin de faire l'état des lieux des modalités de recueil des infor-

mations demandées par la DASES (jeunes et répartition des temps de travail). Le projet est de pouvoir proposer un dispositif coordonné et commun aux associations membres du CPSP.

- GT prévenir le décrochage scolaire (en cours)

Fort de la lecture du rapport du CNESCO sur l'évaluation des actions de prévention du décrochage scolaire, ainsi que de la réaffirmation de ce domaine comme prioritaire par Mme Brossel, le CPSP réunit une fois par mois des éducateurs autour de ce thème.

Lieu de partage d'expériences, il est également un lieu de recueil d'information (intervention de la MLP et du rectorat quant aux dispositifs de prévention du décrochage scolaire), il reste à ce groupe à définir les modalités de transmission du travail réalisé au reste de la PS de Paris.

- GT michetonnage (en cours)

Cette problématique semblant toucher de plus en plus de jeunes à Paris, une dizaine d'éducatrices sont réunies de façon mensuelle autour d'Hélène David (Opélia Cha-

ronne), spécialiste du sujet, pour identifier le phénomène et les modalités de prévention et d'accompagnement existantes ou à inventer. Ce groupe restituera son travail lors du colloque d'octobre 2019.

PARTENARIAT ET RÉSEAUX

- CNAPE

Les liens informels entre le CPSP et la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance (CNAPE) se sont renforcés. Notamment, le CPSP était convié à la rencontre entre la préfecture de région et les associations de PS regroupées au sein de la CNAPE autour des référents de parcours d'insertion. Le CPSP a également animé une table ronde lors des journées de la CNAPE consacrées à la PS.

- Direction de Paris de la PJJ

Une rencontre en mai entre le CPSP et la direction de Paris de la PJJ a permis de réaffirmer la volonté d'un travail commun, en partenariat autant que nécessaire, entre les acteurs des deux institutions. Le CPSP s'est mis à la disposition de la DTPJJ qui devait recontacter la Déléguée pour une participation aux réunions des cadres. Cela est resté sans suite.

- Centre sociaux de Paris

Si des relations ont été maintenues par la Déléguée avec la fédération des centres sociaux de Paris, trouver un axe de travail commun s'est avéré compliqué. Le changement du Délégué de la fédération a également créé un relâchement dans les rencontres, qui devrait être résolu fin 2019.

COMMUNICATION

- Site internet

Augmentation de 75% du nombre d'utilisateurs sur l'année 2018 par rapport à l'année 2017 (20.088 visiteurs différents en 2018). En dehors d'août et décembre la progression du nombre de visiteurs est constante sur l'année 2018. Augmentation de 119% du nombre de pages vues par rapport à l'année 2017. Les pages les plus regardées sont celles qui permettent de situer qui fait quoi où. Parmi les fichiers les plus téléchargés, celui qui présente la PS ainsi que la charte départementale de la PS à Paris. Peu de fidélisation des utilisateurs en revanche. Ouverture à venir d'un forum de discussion, qui sera lancé à la suite de la journée de PS d'octobre.

- Newsletters

En 2018, les newsletters ont été réalisées en mars, en septembre, en octobre, en novembre et en décembre (même nombre qu'en 2017). Elles ont été envoyées dans les mairies, aux députés parisiens, au Département, dans les associations, aux partenaires.

- Participation à des émissions autour des rixes

Le CPSP a participé, autour de la question de la prévention des rixes, à trois émissions accessibles depuis notre site (<https://www.csp-asso.com/208-actualites-prevention-des-rixes.html>).

Le SAFIP : une structure qui vous soutient

Entre 1989 et 1992, une équipe de prévention spécialisée de Paris de la Fondation Jeunesse Feu Vert décide d'accompagner des jeunes à financer leur permis, puis leur permis poids lourd, leur permis cariste... Pour aider les filles, elle décide de former des baby-sitters. Il devient nécessaire de créer une structure de formation spécifique. Finalement, il y a vingt ans, sur demande de la Fondation, la structure de formation s'autonomise et devient un établissement à part.

Aujourd'hui, si la structure peut mettre en œuvre, en fonction des opportunités, des formations sanitaires et sociales, le SAFIP (Service d'Aide à La Formation et à l'Insertion Professionnelle), principalement, accompagne des jeunes dans leur orientation et leur insertion professionnelle. Trois dispositifs sont actuellement en œuvre :

- Nouvelle chance, pour les 16/28 ans
- Espace Dynamique d'Insertion (EDI)
- Parcours d'Entrée dans l'Emploi (PEE, ancienne plateforme de mobilisation)

Ces trois dispositifs poursuivent les mêmes étapes : accueillir, aider à choisir une orientation, valider un projet professionnel et accompagner à démarrer ce projet.

Historiquement, le dispositif Nouvelle Chance visait à lutter contre le trafic. Marie Pierre HOURCADE Vice-présidente du Tribunal et juge pour enfants du 20^{ème} avait contacté Médiation 20 (en 2007) pour répondre aux désirs des jeunes qui passaient dans son bureau et voulaient « trouver un job pour arrêter les bêtises ». Avec l'appui du réseau de la Juge, des emplois sont proposés aux jeunes, qui y sont orientés par la PS et la PJJ. Le dispositif « Jeunes vers l'emploi » de la DASES est confié au SAFIP en 2010, qui le regroupera avec le premier dispositif « Lutte contre le trafic ». Cette histoire explique le financement du SAFIP, constitué pour partie par un abondement de la MPMCR et pour partie par un abondement de la DPSP (avec un abondement du FIPD ou de la MILDECA).

Anthony REPUSSARD occupe aujourd'hui ce poste. L'action s'adresse principalement à des jeunes accompagnés par la PS (la PJJ ne prescrit plus d'inscription), qui souhaitent travailler tout de suite. Le jeune peut avoir un rendez-vous dans la semaine qui suit. Ce premier temps de rencontre, avec Anthony et l'éducateur, permet au jeune d'exprimer ses attentes. Aucun dossier n'est nécessaire pour cette rencontre. Comme le fait la PS, le SAFIP ne travaille qu'à partir de ce que le jeune souhaite leur dire, respectant ainsi le principe de libre adhésion (au passage,

le SAFIP n'est pas financé en rapport avec le nombre de jeunes accompagnés sur ce dispositif, ce qui lui permet d'avoir une présence renforcée auprès d'environ 60 jeunes par an). Lors de la seconde rencontre, il s'agit d'être dans le « faire » rapidement : rechercher des annonces, réunir les documents demandés pour y répondre (faire un CV si nécessaire par exemple), y répondre. Les jeunes concernés sont des jeunes rencontrant des problèmes importants d'addiction et /ou ancrés dans le trafic et/ou ayant fait des allers-retours en prison. L'accompagnement n'a pas de durée prescrite. Il se fera en partenariat avec l'éducateur de PS référent du jeune.

L'EDI le Tipi a intégré le SAFIP il y a trois ans. Deux autres EDI existent à Paris : Emergence de l'ANRS, dans le 11^{ème} et le Coq Héron de la Sauvegarde dans le 1^{er}. Les EDI visent les 16/26 ans. Les jeunes y sont orientés (à 90% par la Mission Locale de Paris). Ce dispositif est destiné à des jeunes qui ne peuvent pas se mobiliser à temps plein mais sont éligibles au statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ils y suivent à temps partiel, en moyenne six mois, des ateliers :

- Projet professionnel,
- Remise à niveau
- Arts plastiques / musique
- Informatique
- Sport
- Anglais

Cinq personnes (un coordinateur, une secrétaire, trois formateurs, des vacataires) accompagnent ce public fragile qui rencontre des difficultés dans leur vie. 1/3 du public rencontre des problématiques psychiques, ce qui peut mettre à distance certains jeunes (« je ne vais pas à l'hôpital de jour, moi ! »). Cependant, l'intégration dans un EDI, permet de bénéficier d'une rémunération au titre de stagiaire de la formation professionnelle (rémunération qui permet d'ouvrir les droits à un hébergement, à la sécurité sociale...).

Le PEE, lui, propose un accompagnement à temps plein à des jeunes prêts à se mobiliser. Les jeunes y sont inscrits pour un an maximum (en moyenne parcours de 6 mois) (seulement 300h si le jeune est inscrit en Garantie Jeune). Les jeunes concernés sont déscolarisés ou suivis par la MLDS. Il est possible d'y monter des projets pour répondre à des objectifs précis (par exemple rechercher un patron pour un apprentissage). Dans le PEE, il peut y avoir des parcours sécurisés (formations suivies d'embauche par exemple). Il existe cinq PEE à Paris, chacun construisant un « parcours sécurisé » précis (bâtiment, animation...). Le parcours sécurisé du PEE du SAFIP vise, lui, à amener vers l'apprentissage.

Entretien avec

Anthony Repussard, conseiller en insertion professionnelle sur l'action Nouvelle Chance (anciennement Lutte contre le Trafic) au SAFIP

et Céline Fauquembergue, éducatrice de l'équipe Pyrénées de la Fondation Jeunesse Feu Vert

CPSP : quand et comment avez-vous commencé à travailler avec le SAFIP?

CF : J'ai travaillé avec le SAFIP depuis mon arrivée à Feu Vert. Concernant l'action Lutte Contre le Trafic, j'ai rencontré avec Annie Léculée, ancienne directrice du service de prévention spécialisée 75 - Fondation Jeunesse Feu Vert, la juge pour enfants du 20ème arrondissement, Marie Pierre Hourcade. Elle recevait beaucoup de jeunes pour de petits délits sans réelle solution de réinsertion et souhaitait réfléchir avec nous à cette problématique. Son idée était de trouver des entreprises prêtes à donner une chance à ces jeunes en leurs proposant un contrat de travail. Au bout de quelques années, le ciblage sur les 16/18 ans s'est avéré trop restreint car il ne permettait pas de toucher les plus âgés déjà impliqués dans le trafic. Les deux principaux financeurs, la MMPCR (DASES) et la DPSP, ont demandé que l'action soit étendue aux Parisiens de 16 à 28 ans ayant une problématique de trafic et/ou de consommation.

Avec l'arrivée d'Anthony, le SAFIP s'est alors donné pour mission d'être encore plus souple pour accueillir ces jeunes qui ne souhaitent plus être accompagné par des structures de droit commun. Anthony a cette souplesse, quelques soient les aléas, après annulations multiples la dernière minute.

CPSP : comment orientez-vous les jeunes?

CF : Notre travail de rue, notre présence au local d'équipe et notre lien de confiance avec les jeunes du secteur nous permettent de cibler les jeunes que nous pouvons orienter à Anthony. Par exemple si un jeune refuse un suivi Mission Locale et souhaite trouver du travail au plus tôt, j'ai pour réflexe de lui parler d'Anthony en lui précisant que c'est un collègue de Feu Vert. La confiance est transmise au jeune, la parole libérée au premier entretien lorsque le jeune voit la proximité entre Anthony et l'éducateur.

AR : D'ailleurs, les orientations par des collègues qui me connaissent sont celles qui se passent le mieux!

CF : Il n'y a pas de vouvoiement entre moi et Anthony, pas d'horaire impératif selon les disponibilités d'Anthony. L'éducateur peut être là aux rendez-vous suivants, mais pas forcément. On démêle les choses devant Anthony (« est-ce que tu es d'accord pour qu'on parle de ta famille ? De ta conso ? »)

AR : si je perds le lien avec le jeune, je peux rappeler l'éducateur. On fait le boulot à trois, avec le jeune, considéré chez nous comme un adulte. On prend le jeune dans toute sa dimension (famille, rue, toutes les facettes).

CF : la globalité de la situation du jeune peut être vue avec Anthony, même s'il ne travaillera pas directement sur la situation sociale ou la consommation. Si le jeune fume toute la nuit, par exemple, il ne pourra pas travailler toute la journée !

AR : on peut alors chercher un mi-temps, travailler sur ce qui est possible ou pas. Avec les jeunes qui sortent de prison, par exemple, il faut savoir s'ils se sentent prêts à envisager une formation, un emploi, se lever le matin, chaque jour, ou si la contrainte est trop forte.

CF : pour les jeunes incarcérés (plus de 25 ans, absence de Mission Locale), Anthony est parfois la seule solution. En accord avec le SPIP du jeune, Anthony s'avère la solution la plus rapide pour le faire sortir une journée. La responsabilité de l'éducateur est engagée, et cela demande pas mal de travail (aller le chercher, partager le petit déjeuner, prendre du temps au SAFIP, le ramener,...). Cela permet de savoir ce qu'il souhaite enclencher avant sa sortie. Sur la journée, on peut réfléchir au projet professionnel, commencer à mettre en place des démarches, faire un CV, avoir une rencontre avec son avocat,... A l'issue de l'entretien, un compte rendu est rédigé afin que le jeune puisse le transmettre à son SPIP.

Par exemple, un jeune de plus de 25 ans, incarcéré à Villenaux sur une peine de plus de 3 ans, a pu passer la matinée au SAFIP. Il a parlé de sa passion pour la cuisine. Il a postulé sur deux chantiers d'insertion. Il a eu deux jours de sortie pour passer les tests. Il a intégré un chantier d'insertion pendant 6 mois. Il a bénéficié d'une sortie anticipée. Cela a enclenché quelque chose dans sa famille, impliquée dans le trafic.

CPSP : quels sont les avantages du SAFIP?

CF : l'interconnaissance, la réactivité (comptes-rendus adressés aux SPIP très vite par exemple), une prise de risque commune. Les SPIP sont très favorables à ces démarches, qui font avancer les suivis.

CPSP : la mise en place des conseillers DIP a changé les relations avec la Mission locale, pourtant vous voyez toujours un avantage au SAFIP?

CF : Oui! Même si les conseillers DIP sont plus disponibles, Anthony reste plus souple, plus réactif, plus longuement disponible au moment où le jeune accepte la démarche. Par exemple, il m'est arrivé d'orienter un jeune à Anthony en l'appelant 10 minutes avant. Sa constance permet aux jeunes de conserver, au SAFIP, la trace de ses démarches, de ses tentatives. Le réseau des anciens du quartier, intégrés professionnellement, fait résonance et incite les plus jeunes à saisir cette main tendue.